

ANTI GRAFFITI GUARD®**SPÉCIAL BÉTON****PROTECTION ANTI-GRAFFITIS PERMANENTE
SPÉCIALE BÉTON ET MATÉRIAUX POREUX DU BÂTIMENT**

- PROPRIÉTÉS ANTI-GRAFFITIS PERMANENTES**
- PROTECTION CONTRE L'EAU, L'HUMIDITÉ ET L'HUILE**

- RÉSISTANCE À L'ABRASION**
- HAUTE RÉSISTANCE AUX UV**
- INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR**

DESCRIPTION

AntiGraffitiGuard® Spécial Béton est un produit anti-graffiti bi-composant. Il protège durablement tous les matériaux minéraux poreux et peu poreux du bâtiment contre les graffitis ou les tags de toutes natures (peintures, feutres...) et les salissures.

AntiGraffitiGuard® Spécial Béton permet une protection permanente des surfaces traitées. Il résiste à des dizaines de nettoyages (en utilisant le nettoyant anti-graffitis **GraffitiGuard® 2060 Écologique** ou **GraffitiGuard® 2010**) et n'a donc pas besoin d'être réappliqué après un enlèvement de graffiti.

AntiGraffitiGuard® Spécial Béton existe en version mate ou brillante et également en version spéciale «Métal et surfaces peintes».

UTILISATION

AntiGraffitiGuard® Spécial Béton peut être employé en intérieur comme en extérieur, sur supports neufs ou en réhabilitation. Il est idéal pour le béton et tous les matériaux minéraux poreux (enduit, pierres naturelles...)

NATURE CHIMIQUE

- Bi composant polyuréthane en phase aqueuse.

AVANTAGES ET CARACTÉRISTIQUES

- Protection anti-graffitis permanente.
- Protection contre les hydrocarbures, les graisses et les produits organiques.
- Protection contre les agents chimiques ou biologiques véhiculés par l'eau.
- Donne au support un aspect satiné.
- Bonne résistance aux actions mécaniques de frottement et de rayures.
- Excellente durabilité à l'action des UV.
- Non dangereux et non toxique.

CONDITIONNEMENT

Kits (seau + durcisseur) de 1 et 5 litres. Composé de la Base (composant A) et du durcisseur (composant B).

DONNÉES TECHNIQUES

Etat physique à 20 °C	: Liquide
Couleur	: Blanchâtre
Odeur	: Aucune
pH	: 7.5 ± 0.5
Point d'ébullition [°C]	: 100 °C
Densité	: 1.06 ± 0.02
Solubilité dans l'eau [vol/vol]	: Totale
Point d'éclair [°C]	: Non applicable
COV	: < 28 g/l

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

- Appliquer le produit sur une surface propre, dépolluée, dégraissée et sèche. Pour enlever les taches et les traces de pollution utiliser **Décap'Façades Guard® Écologique**, pour les taches grasses, utiliser **Décap'Sols Guard® Écologique** et pour les traces d'efflorescences, de laitances ou les voiles de ciment utiliser **Décap'Laitances Guard® Écologique**.
- Les conditions d'application et de préparation des supports doivent satisfaire le DTU 59.1.
- Appliquer au préalable **Primaire Guard®** à l'aide d'une brosse, d'un rouleau ou d'un pulvérisateur à air assisté afin de faciliter l'adhérence (consommation : 12 à 16 m² au litre). Attendre au minimum 4h et au maximum 48h avant l'application d'**AntiGraffitiGuard® Spécial Béton**. Pour plus d'informations consulter la fiche technique de **Primaire Guard®**.
- L'attention est attirée sur le fait que la préparation de surface avant application joue un rôle majeur sur l'aspect final et les performances du revêtement, notamment pour ce qui concerne l'adhérence d'**AntiGraffitiGuard® Spécial Béton** avec le support.
- Procéder à un essai préalable.

Application :

- **AntiGraffitiGuard® Spécial Béton** est pré dosé en usine. La totalité de la dose de composant A doit ainsi être mélangée à la totalité du composant B. En aucun cas il ne faut modifier le ratio A/B.
- Bien mélanger la partie A (base) avec un agitateur électrique avant utilisation de sorte à obtenir un liquide homogène.
- Ajouter la partie B (durcisseur) à la partie A (base) sous agitation. Brasser modérément à l'aide d'un mélangeur électrique pendant minimum 5 mn. Laisser dégazer à l'air libre pendant une demi-heure puis ré-homogénéiser à l'aide du mélangeur électrique avant l'application.
- Le mélange ainsi préparé peut être utilisé pendant 4 heures à une température ambiante inférieure à 20°C.

Application de la 1ère passe:

- En cas de fortes chaleurs : La première couche peut être diluée à raison de 10% d'eau claire (potable). Bien homogénéiser l'ensemble.
- Appliquer le produit sur le support préalablement traité avec **Primaire Guard®**.
- Laisser sécher pendant 1 heure (pour une température de 20°C).
- Consommation usuelle sur béton : 60 à 100 g/m² (10 à 16 m² / litre).

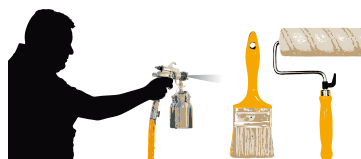
Application de la 2ème passe:

- Pour un meilleur contrôle et une parfaite maîtrise du rendu, il est recommandé d'appliquer la 2ème passe d'**AntiGraffitiGuard® Spécial Béton** à l'aide d'un pulvérisateur de type HVLP.
- Consommation usuelle sur béton : 60 à 100 g/m² (10 à 16 m² / litre).
- Séchage protégé : 24 heures.
- Efficacité optimale obtenue après 5 à 7 jours.

Pour plus d'informations, se référer au cahier des clauses techniques. Nous consulter.

OUTILS D'APPLICATION

- Pour un meilleur contrôle et une parfaite maîtrise du rendu, appliquer **AntiGraffitiGuard® Spécial Béton** préférentiellement à l'aide d'un pulvérisateur de type HVLP ou au pinceau et rouleau.



CONSOMMATION

La consommation dépend de la porosité du matériau. Les valeurs ci-dessous sont données à titre indicatif :

5 à 10 m² / litre pour deux couches

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

- Nettoyer les outils et les équipements utilisés à l'eau immédiatement après emploi.

STOCKAGE

- Stocker dans un endroit sec à une température comprise entre 5°C et 30°C.
- Conservation : 12 mois à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert.

RECOMMANDATIONS

- Ne traiter que des surfaces préalablement nettoyées de toute pollution atmosphérique et de toutes taches.
- Pour une parfaite application et une protection efficace, **AntiGraffitiGuard® Spécial Béton** doit être agité et utilisé impérativement lorsque la température des supports est comprise entre 10°C et 30°C.
- Ne pas appliquer par temps de pluie, de très forte chaleur ou en plein vent. Température comprise entre 10°C et 30°C.
- L'emploi des équipements de protection usuels est indispensable lorsque le produit est appliqué par pulvérisation.
- Ne pas diluer (sauf éventuellement pour la 1^{ère} passe) ou mélanger avec un autre produit.

SANTÉ / SÉCURITÉ

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévues avec une ventilation adéquate.
 - Protection des mains : Porter des gants en latex.
 - Protection de la peau : Porter des vêtements de protection.
 - Protection des yeux : Porter des lunettes de protection.
 - En cas d'ingestion : Ne pas provoquer de vomissements. Contacter un médecin ou un spécialiste.
- TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

ASSISTANCE TECHNIQUE

GUARD INDUSTRIE

7 rue Gutenberg • 93100 MONTREUIL • FRANCE
Tél: +33 (0)1.55.86.17.60 • Fax:+33 (0)1.48.58.16.89
E-mail : info@guardindustrie.com • www.guardindustrie.com

Important: Le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. La société Guard Industrie garantit la qualité de ses produits mais décline expressément toute responsabilité en cas de non respect par l'utilisateur des préconisations et conditions d'utilisation desdits produits, notamment mais non exclusivement en cas de défaut d'application, d'application par un personnel non qualifié, d'utilisation de produits non compatibles avec les produits de la société Guard Industrie ou de mauvaises conditions météorologiques. Pour plus d'informations, reportez-vous à la fiche de données de sécurité.

Consultez la dernière mise à jour de notre fiche technique disponible sur notre site internet www.guardindustrie.com

Date de mise à jour : 11/07/2012

Fabriqué en France

